

L'IMPÔT SUR LE REVENU—LE FINANCEMENT DES CANDIDATS
NÉO-DÉMOCRATES DANS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES—
L'ÉMISSION DE REÇUS AUX FINS DE L'IMPÔT

M. Alan Redway (York-Est): Madame la Présidente, je vois à votre mine que s'il y a une chose que vous ne teniez pas à entendre ce soir c'est l'histoire de ma vie. Prenez courage, madame la Présidente, je ne vais vous en raconter qu'un très court épisode. Je sais que vous n'êtes pas tellement étonnée d'apprendre qu'avant de me présenter à une élection fédérale, j'ai travaillé pendant dix ans au niveau municipal en qualité de conseiller municipal.

● (1800)

J'ai été conseiller municipal pendant quatre ans dans ma municipalité du Toronto métropolitain, puis maire de ma collectivité de York-Est pendant six ans environ. York-Est est une des six villes qui constituent le Toronto métropolitain, et j'ai eu l'honneur de siéger au conseil municipal de York-Est pendant une dizaine d'années.

Pendant ce temps j'ai brigué les suffrages cinq fois. Je vois bien, madame la Présidente, que vous remerciez votre bonne étoile que nous n'ayons pas vous et moi à solliciter notre réélection à la Chambre tous les deux ans. Car c'est tous les deux ans à cette époque que je devais me représenter devant l'électorat.

Au moment de ma première élection, je me souviens de m'être demandé en mon for intérieur où je pourrais bien trouver l'argent de ma campagne électorale. Heureusement cette toute première fois, même si j'ai été beaucoup aidé comme je l'ai toujours été depuis par des amis, par des voisins et par ma famille, qui se sont offerts à m'aider bénévolement, j'ai eu un voisin, Charlie Greco, qui a essayé de réunir un peu d'argent pour moi. Il a effectivement réuni la somme mirobolante de 200 \$ environ. Avec les autres dons, cela m'a fait pour la campagne quelque chose comme 300 \$ en tout.

Je sais, madame la Présidente, que vous ne nierez pas plus que moi qu'on ne peut pas faire campagne, ne serait-ce qu'à une élection municipale, avec à peu près 300 \$. En fait, une campagne coûte non pas des centaines mais des milliers de dollars. J'y ai été de ma poche pour ce qui dépassait les mirifiques 300 \$.

Fait à noter, la grande question de cette campagne électorale portait sur l'immobilier dans ma collectivité, savoir si les candidats étaient pour ou contre le réaménagement d'une zone industrielle par la construction de tours d'habitation. Avec d'autres je me suis élevé énergiquement contre ce projet de réaménagement. Pendant cette campagne les citoyens ont également soulevé la question de savoir si j'accepterais pour ma campagne l'argent et les dons des promoteurs immobiliers. Avec la plate-forme que j'ai adoptée, il était bien évident que pas un promoteur ne voudrait me donner un cent pour ma campagne. Voilà encore une raison pour laquelle j'ai financé pour ainsi dire seul ma campagne. Ce fut ma première campagne électorale.

J'en ai fait une autre en qualité de conseiller municipal. Cette fois-là encore j'y ai été presque entièrement de ma poche. Je dirai même que personne cette fois n'a entrepris de faire une collecte en ma faveur. Les gens ont pensé j'imagine qu'ayant eu pendant deux ans accès à l'assiette au beurre,

L'ajournement

j'avais dû me faire une galette et n'avais pas besoin de l'aide financière des autres.

Ensuite je me suis présenté à la mairie. Comme vous le savez, madame la Présidente, une campagne à la mairie dans une grande ville coûte énormément plus cher qu'une campagne de conseiller municipal. Cette fois-là encore j'ai été aidé par quelques amis avocats. Jim Sintzel et Ed Jupp ont fait le tour des amis, des voisins et des hommes d'affaires locaux pour essayer de réunir de l'argent. Ils y ont un peu réussi, mais pas autant qu'il aurait fallu. En fin de compte, j'ai dû puiser dans mon compte en banque pour payer la différence.

Il en fut de même lors de ma deuxième, puis de ma troisième campagne à la mairie. Chaque fois, pratiquement tous les fonds sortaient de ma poche. Ils ne venaient pas de quelqu'un d'autre; ils ne venaient pas de promoteurs. Essentiellement, je finançais ma propre campagne et aucun des donateurs ne s'attendait à recevoir un reçu aux fins d'impôt. Ils savaient tous qu'ils n'auraient pas de reçu et qu'ils ne pourraient rien déduire de leurs impôts provinciaux ou fédéraux. Ils n'attendaient rien de semblable. En fait, ils supposaient certainement que c'était illégal en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et de la Loi sur les dépenses d'élection. Non seulement ils supposaient que c'était illégal, mais ils supposaient certainement aussi que c'était contraire à l'intention et à l'esprit des lois électorales et fiscales que de chercher à tirer parti de ce genre de contribution.

● (1805)

Imaginez ma surprise, madame la Présidente, lorsque j'ai appris que le parti néo-démocrate fédéral donnait des reçus aux fins d'impôt pour les dons à leurs candidats à la mairie de Toronto? Le parti donnait des reçus fédéraux aux donateurs. J'ai été abasourdi, sidéré, surtout venant des néo-démocrates. Leur chef, le député d'Oshawa (M. Broadbent), critique tout le temps les autres, est toujours plus vertueux, plus honnête que tout le monde, sans peur et sans reproches. C'était le fait des néo-démocrates, le parti du député d'Oshawa qui critique tout le temps les échappatoires fiscales. Le parti avait trouvé là une magnifique échappatoire et il l'utilisait pour voler les Canadiens moyens qu'il prétend défendre.

Ce soir, je n'ai qu'une question pour la secrétaire parlementaire, une seule et unique question. Permettra-t-elle au parti néo-démocrate et à son chef, le député d'Oshawa, de voler impunément les contribuables canadiens ou bien va-t-elle faire quelque chose à ce sujet?

Mme Claudy Maily (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Madame la Présidente, je voudrais d'abord faire l'éloge de mon collègue pour avoir dit qu'il croit au financement honnête des campagnes électorales. Je ne sais pas s'il est au courant que, la fin de semaine dernière à Montréal, l'aile québécoise de notre parti a voté une résolution excluant les contributions des sociétés précisément pour rendre tout le processus de financement des campagnes électorales très transparent et très honnête. S'il essaie de me convertir, c'est déjà fait.

La réponse très courte à la question du député est non, bien sûr que non. Le gouvernement du Canada ne peut laisser personne contrevenir à la Loi sur les dépenses d'élection ni à la